

LU POUR VOUS

Le retour des services publics dans les territoires ruraux avec la création/réouverture de 6 sous-préfectures d'ici fin 2022.

Le président a inauguré lundi 10 octobre 2022 la réouverture de la sous-préfecture de Château-Gontier. Une séquence très symbolique, destinée à illustrer la fin de nombreuses années de fermetures de sous-préfectures et de baisses d'effectifs dans les services déconcentrés, en vertu de la volonté gouvernementale de « réarmer les territoires » exprimée en juillet 2020 par l'ancien Premier ministre Jean Castex.

« Le sous-préfet, le fonctionnaire des 10 kilomètres »

Pour l'Élysée, il s'agit d'« un signal fort du renforcement de l'État dans les territoires ». La suppression de sous-préfecture avait en effet entraîné une complication de la gestion des dossiers qui relevaient de la préfecture, ce qui avait conduit, de l'avis de certains élus locaux, « à une sorte de désincarnation de l'État de proximité ».

« Le sous-préfet, c'est vraiment le fonctionnaire qui est à 10 kilomètres. C'est celui qui est au contact de la société civile, au contact du terrain, des élus et qui s'assure que les réformes, qui ne sont pilotées ni à Paris, ni en préfecture, sont mises en œuvre sur le terrain, au plus près des habitants. C'est donc vraiment un rouage essentiel et un interlocuteur incontournable pour tous les élus et les habitants d'un département ».

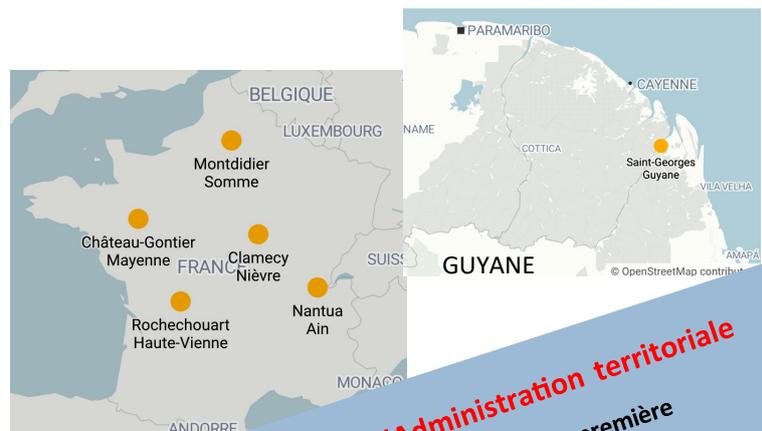
Réimplantation de 30 sous-préfets

La volonté de mettre fin à l'affaiblissement du réseau des sous-préfectures se manifeste au travers de plusieurs mesures. Tout d'abord, dans le cadre de la **LOPMI 2023-2027**, est prévue la réouverture de sous-préfectures dans les zones rurales et périurbaines et la poursuite de la labellisation de certaines en espaces « France services ».

Le gouvernement prévoit ainsi la réouverture de six structures d'ici à la fin de l'année, en particulier dans les territoires très isolés ou où « des incohérences » ont été relevées.

Outre Château-Gontier, les nouvelles sous-préfectures verront le jour (essentiellement par déjumelage) à Clamecy (Nièvre), Montdidier (Somme), Nantua (Ain), Rochechouart (Haute-Vienne) et Saint-Georges de l'Oyapock en Guyane (création.)

Cette réimplantation géographique s'accompagnera également du **redéploiement des 30 sous-préfets à la relance qui avaient été nommés à partir de fin 2020** pour assurer la déclinaison territoriale du plan de relance et renforcer l'État déconcentré. Le plan de relance étant achevé, ces jeunes hauts fonctionnaires vont être redéployés dans plusieurs départements, dans des territoires présentant d'importants enjeux démographiques ou de ruralité. L'idée étant vraiment de « restaffer l'équipe territoriale » autour du préfet.



2023: un renouveau de l'Administration territoriale de l'Etat ?

Le PLF pour 2023 acte ainsi la première augmentation des effectifs de préfectures et de sous-préfectures depuis dix ans, avec la création de 48 postes ETP pour la mission "Administration générale et territoriale de l'Etat". Cette dernière va voir ses crédits progresser de 0,14 milliard d'euros, à 3,75 milliards €.

